

Sûreté du Québec

**Att. : Services des comportements criminels**

**Objet : Demande d'intervention**

Le 29 novembre 2022 je me suis rendu a la bibliothèque de Nominique pour travailler. Après environ 3 heures de travail une personne est venue me voir pour m'offrir un sac a dos avec du matériel de dépannage (pâte a dents, bouteille d'eau, nourritures, etc.). J'ai expliqué a cette personne que je n'ai pas besoin de ce matériel. Cette personne insistante a finit par partir me laissant ainsi travailler. Deux minutes plus tard une personne qui s'est identifié comme le directeur général ( [REDACTED] ) me demande de quitter car je dégage des odeurs qui n'existent pas. Cette personne dénué de tout jugement me dit que si je quitte pas elle va appeler la Sûreté du Québec. Je n'avais pas encore répliqué a ce crétin au moment d'entendre cela ? J'ai du fermé mon ordinateur portable et j'ai du interrompre une copie système de sécurité WINDOWS.

Cette personne a un comportement qui demande sans l'ombre d'un doute des sanctions. En quittant j'ai demandé a la préposé une carte d'affaire ou une identification afin de la citer comme témoin. Elle a refusé ?

Ces personnes vont être accusé par moi d'agissements criminels et fautes graves. Quand j'aurais le temps un avis de poursuite de plusieurs zéros sera transmit a cette bande de crétins. Pour l'instant nous vous prions d'agir en conséquence et de mettre fin a ces comportements criminels. Sans préjudices, un lien possible une auto bleu avec une plaque qui commence par P34.



PAR NUMÉRISATION

Pierre Michaud, PMI  
Ce 02 décembre 2022.



ASQPN0102122022

Le 02 décembre 2022

